



CTSD du 7 février Déclaration de la FSU-64

Depuis 12 semaines, la France est bouleversée par une révolte citoyenne et sociale sans précédent depuis mai 68. Malgré les violences, la répression, les caricatures et les mépris, les Gilets Jaunes ont toujours pour dénominateur commun leur exigence des mesures simples et immédiates, une meilleure répartition des richesses et plus de démocratie. Ils témoignent de leur attachement aux services publics, à la santé et à une éducation de qualité, sur tout le territoire.

Ce n'est ni dans le maintien d'un cap néolibéral dévastateur, ni dans la dérive autoritaire que se trouve la sortie de crise. Ce n'est pas en cherchant à étouffer la contestation, en menottant ou en éborgnant les Gilets jaunes et leurs porte-paroles que l'on répondra à leurs légitimes revendications.

Légitimes, parce qu'aujourd'hui, les intérêts des plus puissants sont rois dans ce pays, les dividendes distribués aux actionnaires n'ont jamais été aussi élevés (plus de 57 milliards) alors que le travail ne met plus à l'abri de la pauvreté.

La loi dite « anti casseurs » visant à limiter le droit de manifester, est contestée jusque dans les rangs de la majorité. Après la banalisation législative de l'état d'urgence, cette loi liberticide n'est pas sans rappeler les années les plus sombres de notre Histoire.

La loi dite de « l'école de la confiance », en cours de discussion à l'assemblée, pervertit jusqu'à la caricature son propre intitulé. Son article premier est à lui seul tout un symbole : il vise à contrôler et entraver la liberté d'expression des enseignants. L'article 9 met fin à une évaluation indépendante de la politique éducative, et remplace le CNESCO par un conseil d'évaluation choisi et piloté par le ministère lui-même. Les articles 10 et 12 suppriment les ESPE pour les remplacer par les « INSPE » (Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation), mettent la formation sous tutelle des rectorats, les directeurs étant directement nommés par le ministre.

Mises bout à bout, ces mesures ne peuvent que traduire une volonté de mise au pas de l'école et de ses personnels. La création « d'établissements du socle ou des apprentissages fondamentaux », regroupant sous une même unité, écoles et collège d'un même secteur, a été introduit dans la loi en catimini, au détour d'un amendement déposé en commission par un député, sans aucune concertation préalable. Il n'est d'ailleurs même pas prévu de consulter les enseignants puisque ces établissements seront créés par le représentant de l'Etat sur proposition du département et des communes concernées.

Ainsi, cette loi qui avait essentiellement pour but d'abaisser l'âge de la scolarisation obligatoire à 3 ans (et d'imposer au détour l'obligation de financement des 3/6 ans des écoles privées sous contrat par les communes) est devenue en quelques semaines un véritable fourre-tout législatif au service d'un projet qui vise à transformer en profondeur le système éducatif tout en s'évitant toute concertation préalable avec les organisations représentatives des personnels et des usagers.

A l'heure du grand débat, c'est, à n'en pas douter, un bel exemple d'une école démocratique, fondée sur la confiance !

Concernant plus particulièrement la carte scolaire départementale, le premier constat qui s'impose, c'est qu'avec une dotation « zéro », le dédoublement des CP-CE1, mesure phare du ministre, n'est toujours pas financée dans notre département.

De la même manière, la hausse démographique non anticipée à cette rentrée scolaire n'a pas fait l'objet d'un rattrapage budgétaire pour 2019, qui aurait permis de récupérer les 15 supports budgétaires de TR mobilisés cette année.

Nous démarrons donc cette carte scolaire avec un solde négatif de 30 postes, auxquels ils convient d'ajouter une quarantaine de postes supplémentaires nécessaires pour satisfaire toutes les écoles qui restent à plus de 25 sans ouverture.

Aujourd'hui un projet à l'équilibre nous est présenté, mieux une réserve de 7 postes seraient constituée. Mais ne nous y trompons pas, tout ceci est notamment possible grâce à un leurre, et à de grands perdants.

Le leurre, c'est l'utilisation disproportionnée des fermetures révisables qui donnent l'illusion provisoire de disposer de quelques moyens. Pourtant cette année encore nombre de ces fermetures révisables (plus d'une dizaine) sont prononcées alors que les écoles annoncent des effectifs très supérieurs aux seuils fixés.

Les grands perdants à présent.

Ce sont d'abord les PMQC. Avec une nouvelle ponction de 13 postes, le doute n'est plus permis : on est bien dans une logique de mise en extinction d'un dispositif qui n'a jamais été évalué et qui pourtant est plébiscité par la profession. C'est un véritable gâchis ! Après les coupes subies par les RASED, c'est encore le traitement de la difficulté scolaire du plus grand nombre qui se voit remis en cause : pourtant la scolarité des élèves de REP ne se limite pas au CP et CE1 et la difficulté scolaire ne se limite pas aux REP.

Avec seulement 8 ouvertures pour plus de 20 fermetures, **le rural** fait lui aussi, une fois de plus, les frais des équilibres comptables de la carte scolaire. Certains villages vont cette année encore voir leur école disparaître du fait de fermeture de classe. 12 écoles primaires et 5 RPI restent à plus de 25 sans ouvertures.

16 **écoles maternelles** restent au-dessus de 25 (4 au pays basque et 12 en Béarn), dont la plupart sont à plus de 26, 5, avec une concentration sur la circonscription de Pau Ouest qui en comptabilise à elle seule 7.

Pau Lapuyade, Anglet Larreat, Lescar Hugo pour ne citer que ces 3 écoles maternelles sont à 28 de moyenne sans ouverture. Les effectifs de Jurançon Moulin, Boucau Lassalle sont portés à 28 ou 29 de moyenne après fermeture.

Une dizaine **d'écoles élémentaires** surchargées n'obtient pas d'ouverture.

Au total, rien que pour le monolingue, il manque près de quarante postes pour ramener toutes les écoles à moins de 25 de moyenne.

Concernant les écoles avec ULIS, l'engagement d'une attention particulière avait été pris l'an dernier. Force est de constater qu'il n'est pas tenu. En effet, sur 26 écoles hors REP avec ULIS, 15 d'entre elles ont des effectifs très chargés, parfois supérieur à 27 (Bayonne Moulin, Lons Perlic, Oloron Saint Cricq, Urdazuri Saint Jean de Luz...) dès lors que l'on prend en compte les élèves bénéficiant de l'inclusion.

Côté bilingue basque, les ouvertures se font à des moyennes très élevées : 30,33 pour Bidart Jacchachoury, 27,25 Urcuit, 24,75 pour Idékia Ustaritz.

Après fermeture des écoles se retrouvent à plus de 22 de moyenne, à rebours de ce qui avait été cosigné avec l'OPLB puisque 22 était un chiffre seuil pour l'ouverture d'une section : 25 pour Mauléon Haute-ville, 24,40 pour Arcangues, 22,67 pour Jatxou.

Année après année, l'Éducation Nationale ignore de plus en plus ouvertement les engagements pris avec l'OPLB en matière d'effectif bilingue basque, alors que les effectifs augmentent fortement (de l'ordre de 200 élèves) chaque année : 13 postes supplémentaires en langue basque seraient nécessaires pour honorer ces engagements.

Côté occitan, il apparaît que le manque de moyens humains se traduit cette année dans la carte scolaire par un refus d'ouvrir des postes en oc alors que les effectifs le justifieraient comme par exemple à Garlin maternelle ou à Salies. Une fermeture est prononcée à Artiguelouve alors que 28 élèves sont annoncés.

Nous rappelons que le SNUipp-FSU s'oppose au fléchage des postes français en regard des postes d'occitan. L'introduction d'une nouvelle niche particulière réduit d'autant les droits des personnels. En revanche, nous considérons que le binôme des postes peut se faire en conseil des maîtres comme c'est le cas actuellement, et comme cela se fait pour toutes les classes « ordinaires » ou les CP dédoublés par exemple.

Concernant les postes français des écoles bilingues, nous constatons que 24 écoles se retrouvent à plus de 25 de moyenne en français, ce qui représente 78 classes.

Dans ces conditions qui vous l'aurez compris ne peuvent nous satisfaire, le dédoublement des CP/CE1 qui au cœur d'une politique ambitieuse aurait été un outil intéressant, ce dédoublement apparaît de plus en plus comme étant en fait un affichage social éloigné des enjeux d'un réel saut qualitatif pourtant nécessaire à l'école primaire, mais aussi à tous les maillons de l'éducation, de la maternelle à l'université.